



## APPEL A CANDIDATURES

Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS  
Commune de Pont de Roide-Vermondans  
Centre Communal d'Action Sociale

Conformément aux articles L.123-6 et R.123-7 du code de l'action sociale et des familles, le conseil d'Administration du CCAS de Pont de Roide-Vermondans doit être renouvelé à la suite du renouvellement du conseil municipal.

Le Conseil d'Administration comprend :

- Le maire, Président de droit,
- des membres élus en son sein par le Conseil Municipal,
- des membres nommés par le Maire, représentant :
  - ♦ Les associations familiales,
  - ♦ Les associations de retraités et de personnes âgées,
  - ♦ Les associations de personnes handicapées,
  - ♦ Les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

### Qui peut candidater ?

Toute personne représentant l'une des catégories d'association ci-dessus.  
Les représentants doivent être proposés par leur association.  
L'association doit être déclarée et avoir une activité dans la commune

### Comment candidater ?

Les associations intéressées doivent adresser au Maire de Pont de Roide-Vermondans :

- un courrier de candidature précisant la catégorie représentée
- une copie des statuts de l'association,
- Le nom et les coordonnées du représentant proposé,
- Un extrait du procès-verbal de l'organe décisionnel désignant ce représentant.

### Date limite de dépôt des candidatures

07/05/2026 à 17h

Adresse : Mairie 1 rue du général Herr 25150 Pont de Roide-Vermondans

Ou par mail : [contact@mairiepontderoide.fr](mailto:contact@mairiepontderoide.fr)

### Pour toutes informations complémentaires :

Mme MACHAVOINE Jessica, directrice CCAS, 42 rue du général Herr 25150 Pont de Roide-Vermondans. [direction@ccaspontderoide.fr](mailto:direction@ccaspontderoide.fr) ou 03.81.92.27.92

Le Maire de Pont de Roide-Vermondans

Eric BOONE

